

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2024**



PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Entrepreneuriat et développement des entreprises	4
Innovation, enseignement supérieur et recherche, coopération internationale	6
Enjeux numériques et innovation territoriale	8
Aménagement et offre économique	10
Emploi	12
Culture	14
Solidarités, jeunesse et sport	16
Mobilités	18
Aménagement	20
Espace public	22
Transition écologique	24
Déchets	26
Cycle de l'eau	28
Tourisme	30
Affaires juridiques et institutionnelles	32
Ressources humaines	34
Systèmes d'information	36
Finances	36
Communication	37
Rapport d'activité CODEV	38

ÉDITO

2024 fut une année très active pour l'agglomération Paris-Saclay !

Une année d'approfondissement et de consolidation des grandes politiques mises en œuvre depuis le début du mandat en 2020, marquée par des initiatives ambitieuses et innovantes dans de très nombreux domaines : le développement économique, les mobilités, la transition écologique, l'anticipation des grandes transformations technologiques, la solidarité... À titre d'exemple, nous avons été parmi les premiers en 2024 à mettre sur pied une stratégie complète de développement de l'intelligence artificielle, afin de renforcer l'efficacité du service rendu aux citoyens et d'augmenter le temps disponible au profit des usagers.

Cette démarche va de pair avec une stratégie tout aussi ambitieuse en matière d'inclusion numérique, afin que chacun puisse pleinement bénéficier de ces nouvelles avancées. Autre exemple d'engagement fort : l'achèvement de la première génération de notre plan climat (PCAET) voté en 2019 pour 5 ans, avec des actions emblématiques telles que la mise en place d'un service public de la rénovation énergétique, qui permet d'accompagner la rénovation de logements individuels et en copropriété. En attendant l'adoption en 2025 d'un nouveau PCAET pour les 5 prochaines années ! Troisième exemple fort du dynamisme de notre territoire : le renforcement de notre rayonnement international, dont témoigne notamment le succès de la 1^{re} édition du Paris-Saclay Summit – Choose Science,

qui a rassemblé fin février 2024 plus de 2 600 visiteurs, avec la participation d'une centaine d'intervenants de renom, dont trois prix Nobel. Preuve que la marque « Paris-Saclay » attire de plus en plus. Notre territoire dispose de réels atouts pour réussir dans le monde qui est le nôtre, et notre mission en tant qu'agglomération Paris-Saclay est de les faire fructifier : en soutenant les acteurs de terrain et notamment les communes, en facilitant de nouveaux partenariats, en pariant sur notre jeunesse... C'est ainsi que nous ferons avancer notre territoire, qui - n'en doutons pas - n'a pas fini de nous étonner ! Merci à tous les élus, cadres et agents de l'agglomération qui ont œuvré tout au long de l'année 2024. Ce rapport d'activité rend compte de leur action déterminante au service des 320 000 habitants de l'agglomération Paris-Saclay !



Grégoire de LASTEYRIE

Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Une des priorités stratégiques de l'agglomération est d'attirer durablement de nouvelles entreprises et d'accompagner étroitement les porteurs de projet du territoire. Une nouveauté en 2024 : la 1^{re} édition du concours de pitchs, dédié aux jeunes entrepreneurs issus de nos quartiers prioritaires.

Le plein d'idées dans les quartiers !

Le 28 novembre 2024, l'agglomération a coorganisé aux côtés de l'Adie, d'Allianz et de WIPSE, le 1^{er} concours de pitchs destinés aux porteurs de projet et jeunes entrepreneurs implantés dans les quartiers de la politique de la ville, afin de mettre en situation réelle ces futurs chefs d'entreprise dans le cadre d'un exercice de conviction de clients ou de partenaires. Dix entrepreneurs présélectionnés sont ainsi venus pitcher leur projet en 3 minutes devant un jury composé de représentants locaux, d'experts en accompagnement, en création d'entreprise et en immobilier d'entreprise. Bravo aux lauréats !

La foncière, un outil au service de la redynamisation des centre-ville et centre-bourg

L'agglomération s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de consolidation de ses cœurs de ville, de bourg et de quartier. Elle souhaite aujourd'hui poursuivre cette démarche et accompagner les centralités afin d'appuyer ou de relancer leur dynamique par la création d'un outil dédié : une société d'économie mixte (SEM) Foncière patrimoniale pour assurer la présence d'une offre commerciale équilibrée sur l'ensemble du territoire. L'année 2024 a permis d'identifier les premiers actifs immobiliers et d'engager les travaux de modélisation financière avant une création effective en 2025.

L'accompagnement des porteurs d'idées et de projets

Au travers des nombreuses actions qu'elle initie au sein de son lieu dédié à l'entrepreneuriat à Massy, l'agglomération accompagne l'écosystème de la création d'entreprise, et ce quel que soit l'état d'avancement du projet. En 2024, on comptabilise ainsi près de 130 porteurs de projets intégrés dans le parcours du créateur ou encore près de 500 participants aux ateliers et conférences organisés sur des thèmes propres au monde de l'entreprise. Cet accompagnement participe à consolider les projets des habitants du territoire en identifiant avec eux les opportunités locales.

Focus sur Initiative Essonne

Association partenaire, elle accompagne et finance par des prêts à taux zéro les entreprises locales et particulièrement les commerçants et artisans, en complément des financements bancaires classiques. En 2024, elle a accordé 1 313 500 € de prêts à taux zéro, permettant de financer 50 projets et de créer pas moins de 201 emplois.

Une relation au quotidien avec les entreprises et les opérateurs immobiliers

Qu'il s'agisse d'aider les entreprises à s'implanter sur le territoire, de soutenir leur croissance ou de faciliter leur accès aux financements, de nombreuses initiatives ont été engagées ou poursuivies en 2024, en cohérence avec la stratégie globale de développement économique de l'agglomération.

Ce sont ainsi des visites d'entreprises qui ont été organisées, 17 suivis d'accompagnement d'implantation en collaboration avec nos partenaires immobiliers, le co-pilotage des événements Relations Entreprises (PSC de Courtabœuf, 91 d'or...), le suivi et l'animation de la mission accompagnement d'une vingtaine d'entreprises « pépites » avec nos partenaires institutionnels (Bpifrance, la Région, l'Etat, l'ADEME...) ayant permis d'aboutir à une coordination efficace entre les acteurs pour un examen approfondi des besoins des entreprises, etc.

INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉ- RIEUR ET RECHERCHE, COOPÉRATION INTERNATIONALE



À Paris-Saclay, l'innovation est autant une politique publique qu'un état d'esprit qu'on veille à diffuser et à faire rayonner. Retour sur les grands moments qui ont marqué l'année 2024...

Continuer à diffuser l'innovation auprès des plus jeunes...

La 6ème édition de l'événement Startup for Kids Paris-Saclay a réuni près de 1300 participants, 18 classes du territoire et plus de 60 startups et associations les 28 et 29 avril 2024 dans les locaux de l'école CentraleSupélec. Destiné aux jeunes de 18 à 25 ans, l'événement a pour vocation de les initier aux innovations de demain grâce aux animations proposées par les startups, associations et laboratoires dédiés à l'Edtech. En 2024, 100% des écoles étaient satisfaites de leur venue à l'événement et 91 % ont même «adoré leur visite»!

... et désormais y réfléchir avec le monde entier !

Co-organisé par l'agglomération, Paris-Saclay Summit – Choose Science a rassemblé (pour la 1^{re} fois !), les 25 février et 1^{er} mars 2024 les grands acteurs français, européens et internationaux de la recherche. La vocation affichée de ce nouvel événement annuel est de positionner la science au cœur des débats entre acteurs politiques, économiques, académiques et scientifiques et de mettre en lumière la place de la science dans les réponses à apporter aux grands enjeux sociaux contemporains.

Une première édition et déjà un succès !

Le Paris-Saclay Summit 2024 c'est... : plus de 2600 visiteurs uniques et 9 000 entrées, 100 intervenants mondialement reconnus dont 3 prix Nobel, plus de 19 000 connexions sur les plateformes numériques de notre partenaire Le Point pour suivre les auditoriums en live et plus de 150 retombées médias !

Paris-Saclay consolide ses relations avec les acteurs nord-américains de l'innovation

Aux côtés de représentants des pôles académiques du territoire (IPP et UPS), de partenaires de l'innovation et de startup, des représentants de l'agglomération se sont déplacés à Boston et Montréal du 18 au 22 novembre 2024. Cette mission visait à renforcer et signer des partenariats internationaux, explorer de nouvelles opportunités de collaboration dans des domaines technologiques avancés et promouvoir l'attractivité de Paris-Saclay auprès des talents et entreprises nord-américains.

L'innovation au service des usagers du territoire

En 2024, le service a initié la signature d'un nouveau partenariat avec l'association HLAB afin d'améliorer l'accessibilité des services de l'agglomération par une conception universelle et une approche innovante du handicap avec les usagers concernés, au travers de deux actions :

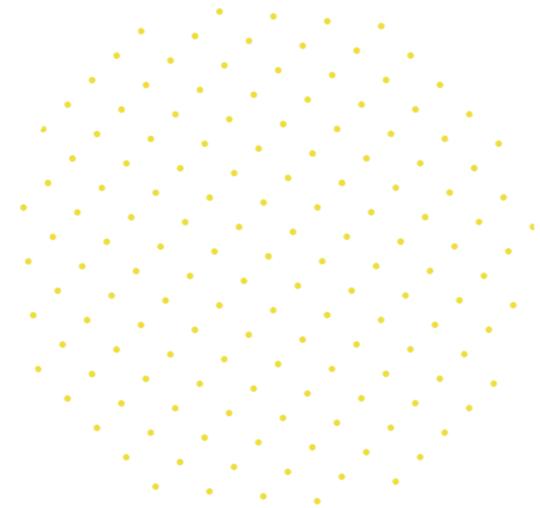
- Un état des lieux sur l'accessibilité au public en situation de handicap lors de l'événement Startup for Kids Paris-Saclay. Les recommandations qui en découlent seront prises en compte pour être appliquées à l'ensemble des événements destinés au public ;
- Un diagnostic du site internet « destination-paris-saclay.com » dans l'objectif d'obtenir à terme le label « Tourisme et handicap ».

Salon de l'Étudiant

Après une 1^{re} édition qui avait déjà rencontré son public, le Salon de l'Étudiant Paris-Saclay a de nouveau confirmé l'intérêt des jeunes et de leurs familles pour le territoire et pour les établissements qui y sont représentés. Le 20 novembre 2024, ce sont près de 4 700 visiteurs qui ont parcouru le salon et participé aux 10 conférences proposées.

ENJEUX NUMERIQUES ET INNOVATION TERRITORIALE

L'année 2024 a été une année charnière pour les enjeux numériques, avec notamment l'adoption de deux stratégies en faveur de l'inclusion et de la réduction de l'empreinte environnementale ainsi que la définition d'une feuille de route inédite en matière d'intelligence artificielle.



Un numérique pour tous

L'agglomération a voté le 7 février 2024 une stratégie pour favoriser l'inclusion numérique qui s'est traduite notamment en 2024 par 3 projets phares :

- Un évènement Numérique En Commun (NEC), premier évènement du territoire dédié aux acteurs de l'inclusion numérique qui s'est tenu le 21 novembre (120 participants) ;
- La création d'un observatoire de l'inclusion numérique, dont l'enquête a montré que 20 % des habitants peinent à réaliser leurs démarches en ligne. En réponse, deux actions prioritaires sont identifiées : le déploiement de structures France Numérique dans les zones prioritaires (Marcoussis, Igny, Wissous) et l'organisation de formations ciblées pour les seniors et les personnes porteuses d'un handicap ;
- Un diagnostic SIG, pour identifier les lieux d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire.

Un numérique responsable

Adoptée le 7 février 2024, la stratégie de réduction de l'empreinte environnementale du numérique visait pour 2024 la réduction de 10 % du stockage de données (600 Go), la formation de 40 agents aux fresques du numérique et l'optimisation énergétique des équipements qui consomment actuellement 20 100 kWh/an (PC, écrans, téléphones).

Une stratégie IA au service du territoire

Adoptée le 25 septembre 2024, cette stratégie vise à moderniser les services publics, accélérer la transition écologique, développer l'attractivité du territoire et assurer une gouvernance éthique et inclusive. En découlent notamment la mise en place d'une direction dédiée à l'innovation numérique et territoriale ou encore un dispositif inédit de formation des agents (205 agents formés) et des élus.

L'agglo au cœur des dynamiques partenariales de l'innovation

Plusieurs projets ont été développés durant l'année 2024 et témoignent de la pleine insertion de l'agglomération au sein de l'écosystème de l'innovation et au bénéfice des habitants, tels que :

- Urba IA, pour mieux planifier l'urbanisme de demain, dans le cadre d'un consortium de 6 acteurs publics et privés aux compétences complémentaires ;
- Une convention avec l'institut de R&D Efficacity mandaté par l'État, pour redéfinir le système de suivi, d'évaluation et de gestion des données dans le cadre de la révision du PCAET ;
- Le « Local Green Deal » (programme ICC de la Commission européenne), qui positionne l'agglomération comme 1^{re} collectivité française à s'engager dans ce pacte partenarial pour l'adaptation au changement climatique.

Médaille d'or pour l'agglo !

Le 13 novembre 2024, l'agglomération Paris-Saclay s'est vu remettre le prix Territoria Or dans la catégorie « Territoires innovants » pour son démonstrateur des mobilités durables, plateforme de modélisation fruit du partenariat entre l'agglomération et l'IRT SystemX

AMÉNAGEMENT ET OFFRE ÉCONOMIQUE

Entre rénovation complète, nouvelle identité et projet d'hôtel artisanal, l'année 2024 a été riche en actions et en projets pour améliorer l'accueil des entreprises au sein des ZAE et parcs d'activités.

Nouvelle identité et ambition renouvelée pour la ZAE « Portes d'Orly »

Le développement économique autour de la plateforme aéroportuaire d'Orly est un enjeu prioritaire pour le territoire, en lien avec le développement de la métropole du Grand Paris. Une démarche de projet global a été engagée à l'échelle des 11 parcs d'activités de ce secteur (Butte au Berger, Hauts de Wissous 1 et 2, Le Pérou, Moulin à Vent, Montavas, Villemilan, Vigne aux Loups, Vaulorin, ainsi que les parcs privés d'ADP), désormais réunis sous une nouvelle identité « Portes d'Orly », présentée aux entreprises lors du dernier Paris Saclay connexion 2024.

En concertation avec les communes de Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Massy et Wissous, le schéma directeur de redéveloppement de cet ensemble économique qui compte plus de 15 000 emplois sur près de 440 Ha est aujourd'hui en cours de mise en œuvre.

Les prochaines étapes seront le déploiement d'une signalétique nouvelle reprenant cette nouvelle identité, l'intégration de ce schéma directeur au sein des PLU des 5 communes et l'engagement des études techniques préalables aux futurs travaux de réaménagement de ce secteur.

Parallèlement, les communes de Chilly-Mazarin et de Longjumeau se sont fortement investies aux côtés de l'agglomération pour rechercher un nouvel investisseur économique au site SANOFI (14 Ha), situé à l'entrée sud des « Portes d'Orly ».

Les ZAE de Palaiseau et d'Igny requalifiées

La communauté d'agglomération a rénové les parcs d'activités « Les Glaises » et « Émile Baudot » et celle d'Igny qui s'étendent sur 40 Ha et accueillent 270 entreprises et 3 100 emplois.

D'importants travaux ont été réalisés ces deux dernières années, avec la rénovation complète des voiries, la création de nouveaux stationnements perméables pour mieux gérer les eaux pluviales, la création d'une piste cyclable, l'installation d'un nouvel éclairage économe, la remise aux normes de l'ensemble des réseaux, ainsi que la plantation de plus d'une centaine d'arbres.

Vers un nouvel hôtel artisanal pour répondre aux attentes des entreprises

L'agglomération s'engage à développer d'une offre immobilière maîtrisée et diversifiée, avec des implantations réparties sur le territoire pour répondre aux besoins de tout type d'entreprise et d'activité, qu'elle soit en création ou en développement. Or, un manque de locaux artisanaux est constaté à l'échelle francilienne avec la nécessité de renforcer l'offre immobilière pour soutenir la dynamique artisanale.

L'agglomération s'est ainsi rendue propriétaire d'un site en décembre 2024, afin de créer une structure de type hôtel artisanal proposant une offre locative à cout maîtrisé pour rassembler un ensemble d'artisans en un seul lieu, avec des locaux modulables et adaptés à leurs besoins.

Le site se trouve dans le quartier du « Petit Champlan » situé à proximité de la station T12 Longjumeau et comprend 3 bâtiments qui seront pour partie démolis et restructurés pour réaliser un ensemble de 2700 m² (surface de plancher) sur un terrain de près de 4900 m². L'attrait du site, sa fonctionnalité et les qualités de ce projet ont été confirmés lors de visites d'artisans, ainsi que par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Le projet se poursuivra avec la réalisation des études et travaux financés par l'agglomération et ses partenaires.

EMPLOI



Événements sur les 4 antennes emploi de la MEIF Paris-Saclay

Tout au long de l'année 2023, une programmation d'événements (sessions de recrutements, informations collectives, webinaires, ateliers, immersions professionnelles, visites d'entreprises, forums) en lien avec les partenaires de l'emploi du territoire ont eu lieu au sein des 4 antennes emploi de la MEIF. Cela a permis la mise en relation de 880 habitants du territoire, en recherche de solutions professionnelles sur 77 actions avec les entreprises du territoire, les collectivités locales et les opérateurs de compétences (organismes de formations, OPCO) notamment sur les métiers en tension.

L'accompagnement renforcé du plan local pour l'insertion et l'emploi

Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (le PLIE), la MEIF assure l'accompagnement renforcé et individualisé d'adultes de plus de 26 ans vers l'emploi durable et la formation professionnelle. 10 conseillers en insertion professionnelle répartis sur les quatre antennes de la MEIF, au sein des Maisons des Solidarités de Palaiseau, des Ulis et Massy, du patio à Igny et au Service emploi de la Communauté de communes du Pays de Limours, accompagnent respectivement 100 à 120 demandeurs d'emploi par an. En 2024, 1532 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

Forum Emploi Formation Paris-Saclay

Le 9 décembre 2024, l'agglo, la MEIF et l'Agefiph organisaient un Forum Emploi Formation à Palaiseau. Le forum proposait 115 intervenants avec un village emploi et la présence de plus de 40 entreprises recruteuses, un village formation et la présence de plus de 10 organismes de formation, et un village ateliers et espaces d'animation.

CULTURE

Dans le champ culturel, 2024 a été synonyme de travaux... et de records.
Dans les réseaux de conservatoires et de médiathèques, une offre élargie s'adresse à un public toujours plus nombreux !

Un réseau de conservatoires... de plus en plus inclusif !

Les neuf conservatoires du réseau d'enseignement artistiques Paris-Saclay proposent une offre large de 80 disciplines, y compris la danse, le théâtre et les arts visuels. Ils dispensent à près de 4600 élèves plus de 3000 heures d'enseignement chaque semaine grâce à plus de 300 enseignants. Au fil des années, nos conservatoires sont devenus des institutions de formation artistique de haut niveau, reconnus pour la qualité de leur enseignement et de leurs professeurs.

Une des missions du réseau des conservatoires est de favoriser un accueil inclusif des publics éloignés, en particulier les personnes en situation de handicap ou à besoin spécifique. L'objectif? favoriser leur épanouissement au travers d'une réponse individualisée, spécifique aux besoins de chacun. C'est le sens du dispositif Handi artistes, pour l'apprentissage par tous de la musique et de la danse. Une démarche qui rencontre un succès croissant : en 2024, une centaine d'élèves (handicapés moteurs, porteurs d'appareils auditifs, d'un handicap visuel, troubles autistiques, troubles DYS et/ou TDA, etc.) ont ainsi poursuivi un cursus adapté dans un des neuf conservatoires du réseau.

Lecture publique : un réseau modernisé, étendu et accessible

Les équipements du réseau de lecture ont connu une année 2024 particulièrement dense, marquée par les investissements et les travaux : construction de la nouvelle médiathèque de Gif et engagement de la rénovation de celle de Palaiseau, sans compter l'intégration de Chilly-Mazarin au sein du réseau des médiathèques Paris-Saclay depuis le 1^{er} novembre. Hors les murs, le service de navette a permis de continuer à fluidifier les échanges et rencontre toujours son public : près de 300 000 documents ont ainsi circulé cette année dans le réseau.

1 million de prêts en 2024 !

En 2024, le nombre de prêts de documents et de prêts numériques (revues, films) a atteint un record et franchi le cap du million ! On note surtout un vrai engouement pour les prêts numériques, avec des ressources accessibles désormais 24h/24h et 7j/7 via le nouveau portail et l'inscription pour les adultes directement en ligne.

Des événements pour favoriser les rencontres et les échanges

La politique culturelle de l'agglomération s'attache à favoriser les rencontres au sein de ses différents réseaux, de façon à alimenter l'émulation et le dialogue entre les différentes disciplines. Au cours de la saison musicale du réseau des conservatoires, les élèves ont ainsi pu participer en 2024 à des événements d'ampleur : Vents d'Automne, orchestre symphonique Paris-Saclay, rencontres de percussions, la Croisée des cordes, des vents et de la danse, ou encore les rencontres de guitares et de musiques actuelles. Du côté des médiathèques, ce sont, des ateliers, des rencontres, une conférence ou un tournoi de jeux vidéo qui sont proposés chaque semaine dans un des 16 équipements du réseau.

Encore les beaux jours

Avec sa programmation éclectique dans des lieux insolites ou patrimoniaux, le festival « Encore les beaux jours » continue de rassembler un public de plus en plus nombreux : en 2024, ce sont plus de 3000 spectateurs et 14 classes qui ont pu assister à une des 32 représentations programmées dans 25 communes de l'agglomération.

Lancement du chantier de construction du Centre Pompidou Francilien

La construction du nouveau musée a débuté en fin d'année 2024. Ouvert sur le territoire de l'agglomération et accessible au plus grand nombre, le Centre Pompidou Francilien – fabrique de l'art. a pour vocation d'être un lieu culturel ouvert au public qui accueillera la création contemporaine sous toutes ses formes, et proposera une riche programmation. Profondément ancré dans son territoire, ouvert sur tous les horizons de la création, espace de vie, de rencontre, d'apprentissage et de découverte, ce lieu inédit, au croisement des disciplines, sera un espace de rayonnement non seulement régional mais aussi national et international. L'ouverture au public est programmée à l'automne 2026.

SOLIDARITÉS, JEUNESSE ET SPORT

L'année 2024 a été marquée bien entendu par la mise en œuvre du nouveau contrat de ville, mais aussi par l'émergence de dispositifs dans le champ de la santé ou encore de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Le nouveau contrat de ville 2024-2030

Pierre angulaire de l'intervention de l'agglomération en matière de politique de la ville, le nouveau contrat de ville a permis d'élaborer une stratégie opérationnelle en matière d'emploi et d'insertion, d'amélioration du cadre de vie et de transition écologique, d'émancipation pour tous et de tranquillité publique afin de réduire les écarts constatés dans les quartiers prioritaires. L'aggo a renforcé de + 40% sa contribution de solidarité (soit 804000 €/an) afin d'accompagner l'effort des communes.

La nouvelle géographie prioritaire représente pour l'agglomération une population de

**19 900
HABITANTS**

issus de 6 quartiers localisés à Massy, Longjumeau, Chilly-Mazarin et Les Ulis

Un nouveau partenariat autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'agglomération a fait de cette question une priorité. La Maison de Justice et du Droit a initié en 2024 un dispositif expérimental à la Maison des Femmes de Longjumeau, en partenariat avec le GHNE et l'Université Paris-Saclay : des permanences juridiques, d'information et d'accompagnement (dépôt de plainte, procédure pénale et en droit de la famille, orientation vers des avocats) pour accompagner les femmes victimes de violences et notamment les étudiantes.

L'agglo partenaire de la promotion de la santé

L'agglomération porte un contrat local de santé destiné aux jeunes et aux étudiants afin de promouvoir les actions de prévention et faciliter l'accès aux soins. En 2024, l'agglomération a conduit ou accompagné plusieurs projets :

- L'expérimentation menée par l'université d'installation de cabines de consultation pour les étudiants sur le campus. Ce projet novateur permet un accès facilité aux soins ;
- Un appel à projets autour de la santé mentale avec le réseau des acteurs de la jeunesse ;
- Une démarche de diagnostic de l'offre de soins sur notre territoire, en lien avec l'ARS, la Banque des Territoires et l'Union régionale des professions de santé et des médecins libéraux.

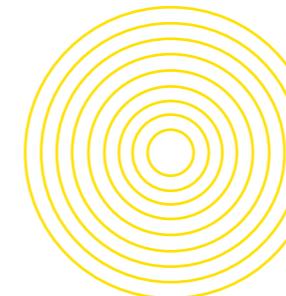
Accueil des gens du voyage : un nouveau mode de gestion pour mieux accueillir les usagers

Depuis mars 2024, la gestion des 8 aires d'accueil des gens du voyage a été confiée à la société DM Services. L'objectif est d'apporter un service de proximité et un meilleur dialogue avec les voyageurs. La gestion des aires est ainsi régulée par la société qui est en contact quotidien avec l'agglomération.

Le concours d'éloquence : accompagner le parcours scolaire et la réussite des jeunes

En 2024, la 3ème édition du concours d'éloquence « À pleine voix » avait pour sujet « l'égalité » complétant ainsi le triptyque de la République engagé lors des deux précédentes éditions. La finale réunissant 10 candidats s'est tenue à Gif-sur-Yvette. Un événement qui permet aux jeunes de développer leurs compétences et leur capacité d'expression orale, outils essentiels dans leur parcours.

Le Tour Paris-Saclay : une balade nature et patrimoine



La 9ème édition du Tour Paris-Saclay a rassemblé les amateurs de VTT pour une découverte ludique et sportive du territoire de l'agglomération. Avec plus de 600 participants (le temps n'était pas de la partie), le Tour Paris-Saclay reste un moment fort alliant sport, convivialité et promotion du territoire.

MOBILITES

L'année 2024 a été synonyme de nouveaux services et d'importants travaux, tant au niveau de la gare routière de Massy que pour les futures gares de la ligne 18. Dans le domaine des mobilités durables, les services de l'agglo ont tenu à montrer l'exemple... et ont décroché un nouveau label !



Un nouveau service : la desserte du GHNE par la ligne 199

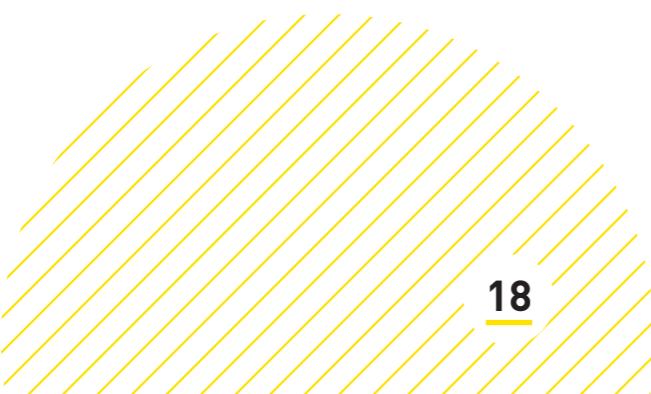
Grâce au concours des services de l'agglomération, du département de l'Essonne, de l'opérateur et d'Île-de-France Mobilités, la desserte de l'hôpital Paris-Saclay à Orsay est renforcée depuis le lundi 12 août 2024. La ligne de bus 199, opérée par la RATP et qui relie le sud de Longjumeau à la gare de Massy-Palaiseau en passant par Saulx-les-Chartreux, Champlan a été prolongée jusqu'à l'hôpital Paris-Saclay ouvert depuis le 24 juin dernier avec une fréquence de 15 à 20 minutes. C'est la quatrième ligne de bus qui dessert le nouvel hôpital !

Un indicateur de progression : l'avancée des travaux de la ligne 18 du Grand Paris Express

En 2024, la ligne 18 a continué à prendre forme : finalisation du viaduc et émergence de la charpente des premières gares aériennes. Les équipes de l'agglo ont poursuivi quant à elles leur travail sur la réalisation des gares qu'accueille le territoire : Massy-Opéra, Massy-Palaiseau, Marguerite Perey (Palaiseau), Moulon-Campus (Orsay-Gif), Christ de Saclay. Elles s'assurent de l'articulation entre conception des espaces publics, équipements de mobilité et modes de transport (bus en particulier).

Un budget d'investissement : 80 000 € pour les mobilités innovantes

L'agglomération investit pour le déploiement des solutions alternatives à la voiture individuelle et complémentaires aux transports en commun. Le dispositif de stationnement intelligent Park'in Saclay est arrivé en octobre 2024 au bout de sa phase d'expérimentation avec un retour positif de 3000 utilisateurs, tandis que la plateforme MaMob' a permis à plusieurs milliers de personnes de réaliser leur diagnostic de mobilité, permettant aux services publics de mobilité d'améliorer leur pertinence.



Un projet structurant : l'extension de la gare routière Massy-Palaiseau

Face à la saturation de la gare routière de Massy-Palaiseau Atlantis, la SEM Paris-Sud Aménagement a été mandatée pour la réalisation de travaux de reconfiguration. Après avoir réaménagé la partie sud de la gare routière, la première partie de la passerelle (« toit marchable ») reliant la gare routière à la gare RER a été livrée. À terme, ces travaux doivent permettre une augmentation de la capacité d'accueil des bus et une amélioration des conditions d'attente et de sécurité des usagers. La passerelle sera livrée dans son intégralité en juin 2025, achevant la liaison aérienne entre la gare TGV, le Lien et la gare routière.

Médaille d'or pour l'agglo !

1^{re} agglomération labellisée « Employeur Pro-Vélo » en Île-de-France, l'agglo se voit attribuer une nouvelle distinction pour son engagement dans la promotion et le développement de modes de déplacement professionnels plus propres et durables. Créé par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, avec l'appui de l'ADEME, le programme Employeur Pro-Vélo (OEPV) accompagne, soutient et labellise, les employeurs volontaires dans le développement de la « culture vélo » auprès de leurs salariés. L'agglomération se voit aujourd'hui labellisée au niveau Or, le grade le plus élevé du label, à l'issue d'un audit indépendant de son organisation mené le 11 décembre 2024.

Les navettes en 2024



à bord des 23 LIGNES
des navettes en libre accès de l'agglomération

AMÉNAGEMENT

Qui dit aménagement dit... projets structurants, pour le territoire et pour les habitants ! En la matière, l'année 2024 s'est traduite notamment par des avancées sur deux dossiers stratégiques autour de deux axes majeurs : la RN20 et la future ligne 18.

La transformation de la RN en boulevard urbain

Après l'adoption en 2023 du Projet Partenarial d'Aménagement, l'agglomération a voté en juin 2024 un dispositif lui permettant de venir en appui des communes pour les acquisitions foncières, doté d'un budget de 7M€ sur 10 ans. L'objectif : permettre à terme la transformation de la RN20 en boulevard urbain sur le tronçon Linas-Ballainvilliers.

Un scénario d'aménagement pour accueillir au mieux la ligne 18

Le Pôle d'Échange Multimodal du Christ de Saclay, autour de la future gare de la ligne 18, fait désormais l'objet d'un scénario d'aménagement validé en juillet 2024 avec les différents partenaires (Ville, IDFM, SGP). L'agglomération va ainsi pouvoir engager les études de maîtrise d'œuvre en vue de la livraison des nouveaux aménagements à l'ouverture de la ligne de métro (fin 2026). L'agglomération s'organise en conséquence, avec une équipe projet dédiée en interne qui regroupe les mobilités, les espaces publics et le développement territorial.



L'agglomération mobilise plus de

20M €

pour aménager ce Pôle d'échange multimodal avec les aides financières de la Société des Grands Projets et d'Île-de-France Mobilités

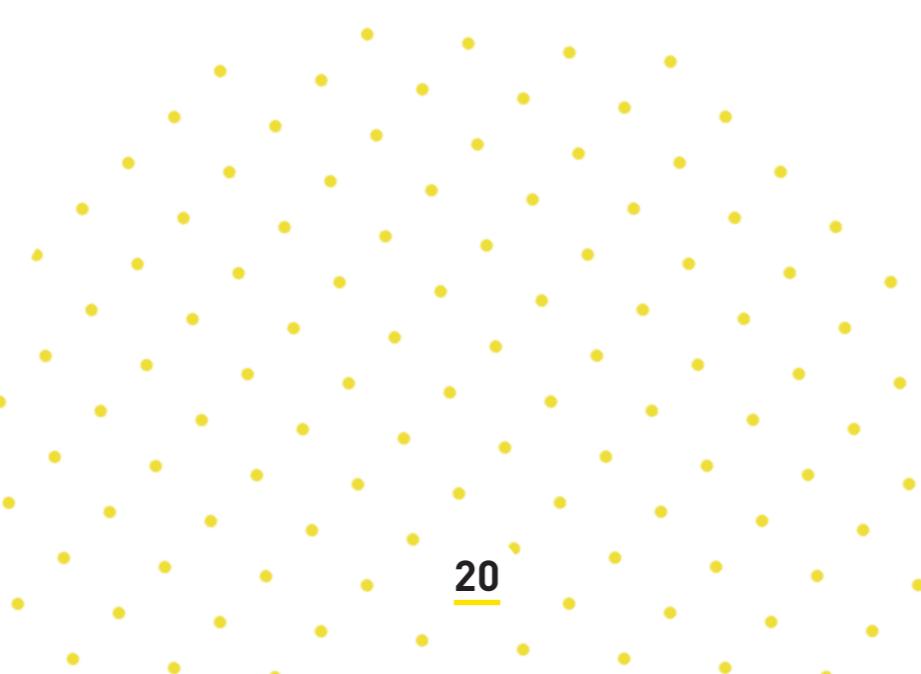


Une première plénière pour la Conférence Intercommunale du Logement

En matière de logement et à l'initiative de l'agglomération, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a réuni sa première séance plénière le 5 novembre 2024. Cette instance, qui regroupe notamment l'agglomération, les communes et les bailleurs sociaux, vise à doter le territoire d'un cadre commun pour les attributions de logements sociaux.

Le service commun Urbanisme s'étoffe

L'année 2024 a vu l'adhésion pleine et entière de la commune de Wissous à ce service commun. L'instruction des demandes d'urbanisme est désormais assurée par des agents de l'agglomération pour le compte de la commune.



ESPACE PUBLIC

Au-delà des missions traditionnelles liées à l'entretien au sens large des voiries, l'année 2024 a été marquée notamment par la création d'un nouveau service pour améliorer l'efficience de notre action au sein des zones d'activité économique (ZAE).

L'entretien des 570 km de voirie

L'entretien des 570 kilomètres de voirie sous gestion de l'agglomération est confié aux équipes des 10 CPI, conjointement avec les prestataires retenus dans le cadre d'appels d'offre. Cela représente un budget de fonctionnement de 10 Millions d'euros qui se déploient dans les domaines suivants :

- La voirie (entretien des chaussées, trottoirs, mobiliers urbains) ;
- L'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore ;
- La propreté urbaine (balayage des chaussées, piquetage, ramassage des corbeilles) ;
- Les espaces verts (élagages, fauchages, tontes).



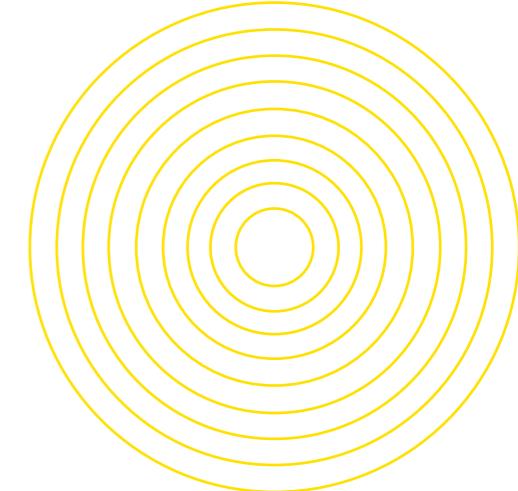
23 000

C'est le nombre de points lumineux d'éclairage public gérés par l'agglo !

40% du parc est actuellement en LED. Le passage en LED est aujourd'hui un facteur important de la maîtrise des consommations énergétiques : il permet en moyenne une économie de 70% par point lumineux modernisé

Les investissements en faveur des aménagements cyclables

Avec son plan pluriannuel d'investissement doté de 15 Millions d'euros pour la réalisation de son schéma directeur cyclable, l'agglomération porte une ambition particulière en la matière et vise la réalisation de près de 100 kilomètres d'aménagements cyclables à horizon 2029.

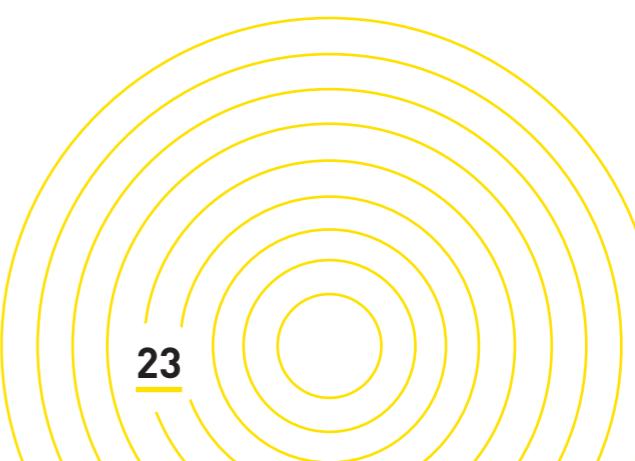
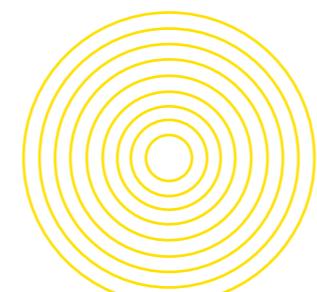


Un nouveau service spécifique pour nos ZAE

Un service ZAE composé de 3 agents techniques et 1 responsable de service a été créé afin d'assurer un suivi plus efficient et d'améliorer la réactivité, notamment pour l'entretien de la voirie via l'équipe de régie (mise en sécurité, réparation de nids de poule, entretien de la signalisation horizontale et verticale). Cela s'est traduit en 2024 par la réalisation de plus de 200 interventions sur les domaines précédemment cités. En complément, des prestataires extérieurs sont en charge notamment de la propreté urbaine, de l'éclairage public et des espaces verts.

Zoom sur un projet structurant à Gometz-le-Châtel

L'année 2024 a été marquée par la réalisation du grand projet de réaménagement de la place Hackenberger et du bas de la rue saint Nicolas à Gometz-le-Châtel : un projet de 1,7 Millions d'euros TTC qui comprenait la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, la modernisation de l'éclairage public, la végétalisation de la place pour l'embellir et lutter contre les îlots de chaleur et la réorganisation du stationnement pour mettre en valeur le patrimoine historique.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'agglomération a poursuivi en 2024 la mise en œuvre des actions prévues dans son Plan Climat dans l'ensemble des domaines qu'il recouvre. Focus sur les plus emblématiques...

L'accompagnement à la rénovation énergétique

Service public de la rénovation énergétique dont l'opérateur principal est l'ALEC Ouest Essonne, Paris-Saclay Rénov' centralise l'ensemble des demandes des particuliers sur le sujet et propose un accompagnement tout au long du projet. Quelques chiffres pour l'année 2024 :

- 751 projets en logement individuel accompagnés dont 132 projets de rénovation globale ;
- 4 497 nouveaux logements en copropriétés accompagnés ;
- 9 communes accompagnées dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur patrimoine communal (conseils, bilan des consommations, évaluation thermique, etc.).

Paris-Saclay Rénov' dispose d'un nouveau lieu d'accueil à Orsay à proximité des transports en commun.

LA NOTE
4,8/5

C'est le niveau de satisfaction des ménages accompagnés en 2024 pour leur projet de rénovation énergétique en logement individuel !



Des agents de plus en plus éco-responsables

L'agglomération a renforcé en 2024 sa démarche d'éco-exemplarité grâce à l'organisation d'une sensibilisation aux enjeux environnementaux par différents biais :

- La Fresque du climat a ainsi ouvert ses ateliers à 9 communes (142 agents et élus concernés)
- Un challenge environnemental a également été proposé aux équipes de l'agglomération pendant une durée de 3 mois pour les sensibiliser à ces sujets par une approche ludique via l'application Energic. Plus d'une centaine d'agents y ont participé !

Biodiversité : un schéma directeur pour sa protection...

Un schéma directeur de protection de la biodiversité a été adopté en avril 2024. Basé sur un atlas de la biodiversité intercommunale, il réunit 28 actions regroupées en 5 axes thématiques (préservation des habitats, gestion des espaces publics, outils réglementaires, amélioration des connaissances, sensibilisation et communication).

... et un événement fort pour sa promotion !

Environ 100 animations sur la biodiversité étaient au programme de l'édition 2024 du Printemps de l'agglo, porté par l'agglo, les communes et les associations locales. Une journée de lancement de l'évènement s'est déroulée au Conservatoire à Rayonnement Départemental à Orsay où 12 animations différentes et un spectacle étaient proposés tout au long de la journée.

Une nouvelle démarche : l'Écologie Industrielle Territoriale (EIT)

L'EIT vise à l'optimisation de l'utilisation des ressources sur un territoire et se met en œuvre par la création de synergies inter-entreprises. Bénéficiant d'un accompagnement collectif (ADEME, DRIEAT, Région Île-de-France, MGP et Syctom), l'agglomération a cadré et initié sa démarche d'EIT en 2024, avec de premières synergies déjà en route.

Les projets agricoles collectifs accompagnés par l'agglo

En 2024, l'agglomération a réparti la totalité de l'enveloppe budgétaire du fonds de compensation agricole collective géré en régie. Ce fonds, ouvert à la suite de l'installation du data center des Ulis en 2021, permet le co-financement de 12 projets agricoles et collectifs pour une enveloppe de 225 540 €.

DÉCHETS

En charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, l'agglomération gère directement la collecte des déchets pour 8 communes : Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson, Wissous, Épinay-sur-Orge, Marcoussis, Nozay et Saulx-les-Chartreux. Pour les 19 autres, cette mission est déléguée au SIOM. L'année 2024 a été marquée notamment par le travail préparatoire au renouvellement du marché de collecte de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ainsi que la montée en puissance en matière de biodéchets.

La préparation du renouvellement du marché de collecte

Le nouveau marché qui doit être reconduit en 2025 est le fruit de nombreux échanges, réflexions et concertations en amont avec les différentes communes depuis 2023 et tout au long de cette année 2024. Il se traduit par une optimisation des services, une baisse des coûts et l'intégration de nouveaux services, comme la prise de rendez-vous en ligne pour la collecte des encombrants à Chilly-Mazarin, Massy et Verrières-le-Buisson.

Des points d'apport volontaire expérimentés pour les biodéchets

Une expérimentation a été engagée pour le tri à la source des biodéchets avec l'installation fin octobre 2024 de 18 points d'apport volontaire dans les communes de Verrières-le-Buisson et Chilly-Mazarin, après des campagnes de porte-à-porte pour la remise des kits de tri (guide et bio-seaux), des animations dans les marchés forains et des stands à la sortie des écoles.



ont été collectées en 2024
en deux mois!

La conteneurisation des déchets végétaux à Épinay-sur-Orge

La conteneurisation des déchets végétaux a débuté en 2024 à Épinay-sur-Orge en lieu et place des sacs à déchets végétaux qui seront progressivement abandonnés sur les 8 communes en 2025-2026. 950 bacs ont été livrés à la commune : une dépense non négligeable qui sera néanmoins vite amortie, ce d'autant plus à l'heure de l'envolée des prix du papier... À noter également : cet équipement améliore sensiblement les conditions de travail des rieurs.

Du côté du service...

Le service a recruté en 2024 une responsable de projets biodéchets qui a pris en charge l'ensemble des projets relatifs aux biodéchets (suivi du plan compostage en place depuis quelques années, et mise en place de nouveaux projets de collecte des déchets alimentaires).

CYCLE DE L'EAU

La tempête KIRK a traversé le territoire de l'agglomération Paris-Saclay à compter du mercredi 9 octobre 2024. Environ 75mm de pluie s'est déversé en moins de 24h sur la seule journée du mercredi 9 octobre, alors même que des épisodes pluvieux avaient déjà eu lieu dans les jours et semaines précédents (235mm cumulés sur 1 mois glissant selon les données du SIAVB). Les sols gorgés d'eaux ne permettant plus l'infiltration, associés au dimensionnement des bassins de gestion des eaux pluviales adapté à une pluie moins récurrente, n'ont pas pu absorber l'épisode de pluie rencontré. Des épisodes de ruissellement denses et des inondations de grande ampleur ont alors eu lieu à différentes échelles sur le territoire et dans des temps parfois différés.

À l'issue de ce premier épisode survenu entre le 9 octobre et le 13 octobre, des pluies d'intensité moyenne se sont à nouveau déversées le 17 octobre alors même que la situation n'était pas encore revenue à la normale, créant un second épisode d'inondation bien que de moindre ampleur entre le 17 octobre et le 21 octobre.

Le double épisode d'inondations qui s'est déroulé sur la période du 9 au 21 octobre 2024 a impacté l'activité des services en termes d'intervention et de coordination des équipes. Près de 70 000 € TTC d'interventions commandées auprès des prestataires de l'agglomération en lien direct avec les inondations dans un laps de temps très court. Tous nos agents (10 personnes) mobilisés pendant deux semaines soirs et week-end pour aider les communes et rétablir le service le plus rapidement possible. De nombreuses vérifications de bon fonctionnement des bassins de rétention en amont de l'événement climatique. De nombreuses vérifications de bon fonctionnement des réseaux pendant et après l'événement. Montage et tenue d'une cellule de crise (2 semaines) en lien avec les communes et les partenaires institutionnels. De nombreuses interventions post événement pour régler certains problèmes de fond apparus pendant les épisodes (modification de postes de relèvement, modification de géométrie de bassins par exemple). De nombreux échanges avec les délégataires (SUEZ et VEOLIA) et environ 300 interventions de ceux-ci liées aux crues des 9 et 17 octobre. Une vingtaine d'agents mobilisés sur cette période et en permanence 8 agents en astreinte les nuits et week-end pour rétablir le service au plus vite.

Au-delà, l'année 2024 s'est traduite par la poursuite des investissements structurants visant à améliorer la qualité des réseaux.

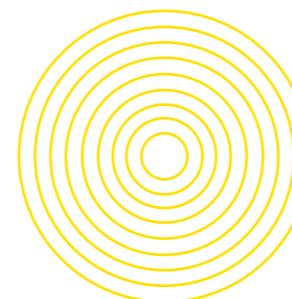
Des travaux pour le réseau d'assainissement

L'opération la plus emblématique de l'année 2024 a concerné le curage du lac de la Blanchette à Massy (vidange totale du bassin et extraction des boues) pour un montant de 1 million d'euros TTC et 4 000T de boues retirées. En parallèle, le travail d'élaboration du schéma directeur d'assainissement s'est poursuivi (fin des études hydraulique urbaines) pour une traduction en 2025 de la prospective financière associée.

Des investissements pour le réseau d'eau potable

L'année 2024 a comptabilisé 27 opérations de travaux d'investissement sur le réseau d'eau potable, ce qui représente près de 1 % de renouvellement du linéaire de réseau global.

- **La Ville du Bois :**
rue des Cailleboudes (renforcement réseau avec aménagement de voirie)
- **Gometz-le-Châtel :**
rue Saint-Nicolas (renforcement réseau avec aménagement de voirie)
- **Bures-sur-Yvette :**
rue Louis Scocard (renouvellement / renforcement de réseau)
- **Longjumeau :**
route de Corbeil (renouvellement / renforcement de réseau)



**Le rendement
du réseau consolidé
s'élève désormais à**

86,77 %

**soit 3 points de plus qu'en 2022,
et s'approche donc de l'objectif
cible d'excellence de 90 %**

À noter : chaque point gagné,
c'est environ 1 million 120 000 de m³ économisés !

Une relation abonnés en croissance

Ce sont près de 2 700 appels abonnés qui ont été traités durant l'année 2024, ce qui représente une augmentation notable par rapport à l'année précédente (+16 %), en lien notamment avec les 94 dossiers traités pour la mise en conformité des parties privatives chez les abonnés en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

TOURISME

En 2024, Destination Paris-Saclay a changé de statut tout en poursuivant ses actions en faveur de la valorisation du territoire.

Création de la Société Publique Locale «Destination Paris-Saclay»

En application de la stratégie touristique adoptée fin 2023, une nouvelle structure d'agence d'attractivité touristique sous statut de société publique locale (SPL) a été créée. En lieu et place de l'association éponyme, la SPL «Destination Paris-Saclay» a vocation à mettre en œuvre la politique touristique de l'agglomération. La présence de l'agglomération Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration permettra par ailleurs la mise en place d'actions communes.

Création de 3 nouvelles cartes de randonnées

L'année 2024 a permis la création de 3 nouvelles cartes de randonnées :

- **Marcoussis au fil de la Sallemouille** ;
- **Les trois rivières à Épinay-sur-Orge** ;
- **Entre champs et forêts autour de Nozay**.



**concernant 19 communes de l'agglo,
qui ont été éditées ou en cours depuis
2023 avec la participation du Comité
Départemental de Randonnée Pédestre**

Poursuite de l'accueil hors les murs



Destination Paris-Saclay va régulièrement à la rencontre des visiteurs lors d'événements ou salons pour promouvoir le territoire. A titre d'exemples en 2024 : le Salon Destination Nature à Paris, Les guinguettes de l'Yvette, le passage de la flamme olympique au stade Bobin, la fête médiévale de Monthléry ou les printanières d'Épinay-sur-Orge, renseignant à ces occasions près de 3500 personnes.

Les visites pour les groupes et individuels

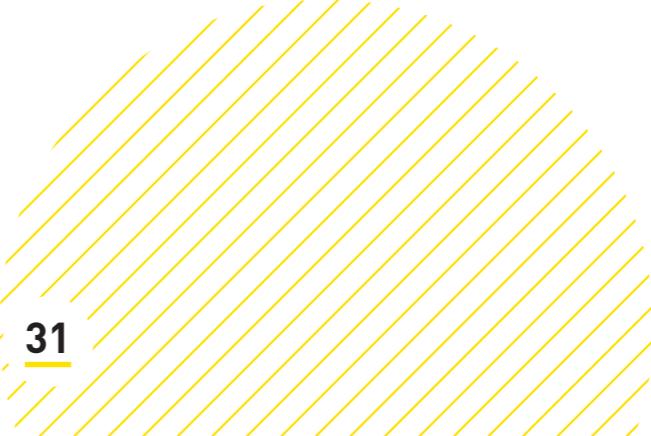
Tout au long de l'année, Destination Paris-Saclay propose des visites pour les individuels (67 % d'habitants du territoire) et pour les groupes (entreprises, CCAS, associations). En 2024, 85 visites ont été commercialisées (contre 58 en 2023), soit 1 489 participants et 54 groupes accueillis. Les questionnaires remplis par les participants donnent une note de satisfaction de 9,4/10 !

Adhésion à la véloscénie

L'agglomération Paris-Saclay est traversée par la véloscénie dont l'animation est assurée par une association (collectif de collectivités françaises traversées). Dans le cadre de sa politique en matière de tourisme vert et durable, l'agglomération a adhéré en 2024 à l'association de la véloscénie afin de participer aux actions de promotion et de valorisation de cet axe touristique et ce, en lien avec sa politique en matière de circulation douce (et son schéma directeur cyclable).

Recensement de l'offre MICE (Meetings, Incentive, Conferences, Exhibitions / Events)

Dans le cadre de la stratégie touristique de l'agglomération, Destination Paris-Saclay a travaillé sur un état des lieux de l'offre de séminaires et congrès sur le territoire. Destination Paris-Saclay a participé à un workshop MICE organisé par Choose Paris Region. À cette occasion, Destination Paris-Saclay a édité une brochure synthétisant l'offre disponible.



AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

SPASER, assurances, mutualisation des achats : au-delà des missions traditionnelles liées notamment au bon fonctionnement des instances, la direction s'est investie en 2024 sur de nombreux autres chantiers.

L'organisation des instances de l'agglomération

Le Conseil et le Bureau communautaires sont chargés d'administrer les affaires de l'agglomération. Ils se réunissent régulièrement afin de délibérer sur les nombreux sujets qui concernent le territoire. En 2024, 14 instances se sont réunies et ont adopté pas moins de 300 délibérations.



Un nouveau service : la mission Assurances

Depuis août 2024, la mission Assurances a été créée au sein de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles. Une responsable de mission avec un profil juridique a été recrutée à cet effet. Elle recueille notamment les déclarations de sinistre des usagers de l'agglomération et les informe de l'état d'avancement de leur dossier.

L'environnement au cœur des marchés publics

En 2024, l'agglomération Paris-Saclay s'est engagée dans une démarche volontaire de construction de son Schéma pour la promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Ce document structurant fixera des engagements concrets en matière sociale et écologique pour les futurs achats de l'agglomération. Sa sortie est attendue pour l'automne 2025.

La prise en compte des considérations environnementales est croissante dans les marchés publics de l'agglomération.



Les groupements de commandes pour mutualiser les achats

L'agglomération développe la passation des groupements de commandes avec ses communes membres. L'objectif de cette mutualisation des achats est bien sûr d'alléger les formalités de passation des marchés publics pour les villes et de bénéficier de tarifs plus avantageux en raison de plus gros volumes d'achats.

Un travail collaboratif avec les communes a permis de renouveler le groupement pour l'achat de vêtement de travail et d'équipements de protection individuelle à destination des agents de 13 communes membres.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2024,
l'agglomération comptait

679
EMPLOIS
POURVUS

51,98% l'était par des femmes,
48,02% par des hommes.

439 agents étaient fonctionnaires,
240 contractuels.

L'âge moyen des collaborateurs
de la Communauté d'agglomération
est de **45,33** ans.

Réorganisation des services

La gouvernance organisationnelle posée a permis d'adapter et de structurer nos organisations aux nouveaux enjeux de l'agglomération pour répondre aux nouveaux défis fixés par les élus en termes d'innovation, intelligence artificielle, numérique, transition écologique et amélioration du service public en général. Ces nouvelles organisations ont ainsi pu être formalisées via les organigrammes de l'ensemble des directions et services.

Réorganisation de la Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a été réorganisée afin de répondre aux enjeux de l'agglomération. La réorganisation a permis notamment la création d'un service recrutement et développement des compétences et la création d'un service santé et qualité de vie au travail.

Mise en place d'une gouvernance organisationnelle

La gouvernance constitue le système de règles, de processus et de structure qui permet de prendre des décisions, fixer des objectifs, allouer des ressources, superviser les opérations. Il constitue le cadre qui guide la direction, permet le contrôle et qui applique la gestion d'une entité pour atteindre ses objectifs, tout en assurant la responsabilité de chacun et la transparence des actions. Cette gouvernance, base de l'organisation de l'agglomération a été mise en place afin de permettre de sécuriser et de responsabiliser chacun sur ses fonctions, et ainsi de créer un environnement propice à la confiance, à l'innovation, à la réduction des risques, au développement du leadership et à l'adaptabilité. Elle contribue, par ailleurs, à clarifier les attendus de chacun dans ce cadre organisationnel et concoure, in fine, à la réussite globale de l'organisation au service des services publics de notre territoire.

Dématérialisation des entretiens professionnels

Afin de standardiser et professionnaliser les entretiens professionnels, un nouvel outil d'entretien professionnel dématérialisé a été mis à disposition des évalués et évaluateurs. Il constituera un outil managérial à destination des managers y compris dans le cadre de l'accompagnement au développement des compétences des agents.

Ligne directrice de gestion

Une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines a été réalisée. Elle définit les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire compte tenu des politiques publiques mises en œuvre et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences. Elle permet de décliner la stratégie de management de l'agglomération, afin d'anticiper efficacement les multiples évolutions auxquelles seront confrontés les services publics au cours des prochaines années. L'objectif étant notamment d'apporter plus de lisibilité aux agents sur leurs perspectives de carrière et les attentes de l'employeur. Ce plan précise certains aspects de la politique ressources humaines que souhaite promouvoir l'agglomération notamment la mise en place d'une politique inclusive du handicap, la prévention et le traitement des discriminations internes et externes (conformément notamment au plan d'actions proposés sur le plan égalité femmes/hommes).

Mise en place d'une politique d'intégration

Dans le cadre de sa politique de gestion des nouveaux arrivants, un parcours d'intégration a été mis en place en septembre 2024. Cette procédure – obligatoire - vise à harmoniser et professionnaliser les pratiques de l'agglomération, fidéliser les agents dans une perspective de bien-être au travail. Elle se matérialise par des entretiens avec la hiérarchie, la Direction des ressources humaines ainsi que par un moment convivial en présence du Président autour d'un petit déjeuner. Enfin le parcours se termine par une formation à la culture territoriale qui permet à chaque nouvel arrivant d'une part, de disposer des bases inhérentes au fonctionnement d'une agglomération, au statut, aux finances, à la commandes publique et d'autre part, de disposer d'une présentation de la feuille de route stratégique de l'agglomération pour une meilleure compréhension de ses enjeux.

Schéma intercommunal de mutualisation

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a souhaité faire du renforcement des procédures de mutualisation un des axes forts des mesures de rationalisation de l'intercommunalité. Destinée à réaliser des économies d'échelle, elle permet également une souplesse et une solidarité renforcées entre EPCI et communes membres. Le schéma de mutualisation de l'agglomération pour la période 2022-2027 s'inscrit pleinement dans cette ambition. 25 communes bénéficient aujourd'hui d'un des services communs mis en œuvre par l'agglomération. Un nouveau projet expérimental de mutualisation a été mis en place en 2024 avec la commune de Palaiseau pour la gestion de la carrière et des rémunérations. Un bilan détaillé devrait permettre d'évaluer la démarche.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Mise en place d'un système Wi-Fi public dans les 16 médiathèques et 9 conservatoires

Ce plan garantit un Wi-Fi public performant, sécurisé, adapté aux besoins culturels et éducatifs des médiathèques et conservatoires.

Cette initiative renforce le rôle social et éducatif des médiathèques et conservatoires tout en s'inscrivant dans une démarche moderne et inclusive. Elle répond aux attentes des usagers (étudiants, enseignants, lecteurs) et positionne ces établissements comme des lieux de savoir connectés.

En 2024,
2 532
DEMANDES
D'INTERVENTION

FINANCES

L'agglomération déploie ses politiques au bénéfice des habitants des villes et de l'attractivité du territoire via ses investissements et ses services publics avec 80M € en investissement (dans les domaines du développement économique, de la mobilité et des circulations douces, de la voirie, de la politique de la ville mais aussi pour le soutien aux projets communaux, verts et également la culture). Par rapport au budget voté, cela représente 93% de réalisation des crédits. L'agglo aide financièrement les projets de communes via le soutien à l'investissement communal (SIC) ainsi que le fonds de soutien transition écologique. Le maintien de ces investissements fut possible grâce à une bonne maîtrise de la section de fonctionnement qui a permis de dégager un autofinancement de plus de 26M €.

COMMUNICATION

Achats responsables

Priorité aux fournisseurs engagés, avec une sélection rigoureuse des supports et goodies éco-conçus, fabriqués en Europe et respectueux des normes environnementales.

Stratégie digitale et sobriété numérique

Optimisation des outils numériques pour réduire leur empreinte carbone, en favorisant des pratiques éthiques et durables dans la gestion des contenus et des serveurs. Lancement avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du cahier des charges d'un nouveau site internet (sortie en été 2025) avec l'ambition d'un site 100% accessible (RGAA) et éco-responsable. Le futur site internet a vocation à être beaucoup plus serviciel et en proximité des usagers et des partenaires.

Intranet

Lancement d'une prestation pour la réalisation d'un nouveau site intranet (sorti en mai 2025) pour garantir l'information, la transversalité, la digitalisation des outils internes dans un double objectif d'efficience des services et de qualité de travail en interne.

Événements éco-responsables

Déploiement de la charte pour réduire l'impact environnemental de nos manifestations : limitation des déchets et goodies, circuit court pour les prestations et sensibilisation des participants à la transition écologique.

Réduction des impressions papier

Rationalisation des supports imprimés en favorisant des formats optimisés et des quantités adaptées aux besoins réels. Notre priorité : limiter les flyers et privilégier des alternatives numériques.

Presse territoriale

Mieux impacter et moins impacter – Le pari du "Paris-Saclaysien". La presse territoriale reste un vecteur incontournable d'information locale. Afin d'assumer notre responsabilité écologique, nous avons repensé notre stratégie : un format plus condensé, un tirage raisonnable et un usage accru des supports numériques pour compléter la diffusion papier. Un passage de 32 pages A4 à 8 pages 29,5 x 36 cm (recassé en deux) qui pourtant ne nuit pas à la quantité d'information : même nombre de sujets qu'auparavant grâce au format de page agrandi et à la place réduite de l'iconographie.

Cette version réduit de 70 % les coûts d'impression de notre publication trimestrielle.

En 2024, ce fut la continuité d'une feuille de route d'une communication publique exemplaire et responsable.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CODEV) est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile. Installé depuis 2021, les travaux qu'il mène visent à enrichir les politiques publiques dans une démarche prospective.

Durant l'année 2024, le CODEV a été aux côtés des services et des élus de l'agglomération pour apporter son regard et émettre des avis à la fois opérationnels et prospectifs. Il a ainsi abordé le Plan Climat Air Énergie Territorial et son bilan mi-parcours, le handicap ou encore le développement économique.

Certaines de ces thématiques ont fait l'objet d'avis, c'est le cas du développement économique. D'autres ont suscité plus d'engagement avec la création de groupes de travail dédié c'est le cas du handicap avec la volonté de travailler cette thématique en transversalité par rapport aux politiques communautaires dans leur ensemble.

Les travaux du CODEV sur l'année 2024

Les plénières et ateliers

Adaptation aux changements climatiques : des échanges constructifs pour agir

En février, un atelier dédié a réuni les membres du CODEV autour de deux tables rondes pour analyser les impacts du changement climatique et identifier des solutions concrètes. Ces échanges ont alimenté la feuille de route opérationnelle des services, apportant des pistes d'adaptation et d'anticipation face aux défis climatiques. Même sans avis spécifique, ces travaux ont permis de faire avancer la réflexion collective et de renforcer l'engagement de l'agglomération dans une transition écologique ambitieuse.

Bilan mi-parcours du Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET) : ajustements et adaptations face à de nouveaux enjeux

Deux séances du CODEV ont été consacrées à ce sujet. Le CODEV ayant participé à sa réalisation, et certains membres associés aux comités techniques de suivi, les échanges ont été fructueux. Après une présentation du bilan à la fois qualitatif et quantitatif un atelier a été proposé avec comme axes de réflexions : « quelles nouvelles problématiques soulevées et pour quelles prises en compte lors de la construction du plan d'actions réactualisé » (ex. de l'énergie). Enfin, cette séance a été l'occasion pour les services de présenter la plateforme de pilotage du PCAET « REPÈRE » ; plateforme qui permet une analyse fine des impacts du PCAET et qui a reçu un label territorial « territoire innovant » en mars 2025.

Culture et médiation scientifique, politique communautaire en matière de handicap et stratégie en matière de développement économique : 2024 a été l'occasion pour de nombreux services de présenter leurs projets en réflexion...

Ces sujets feront l'objet d'ateliers et de conférences plus détaillées en 2025.

Les autres travaux du CODEV :

C'est en fresquant qu'on devient fresqueurs ! Le CODEV a rejoint la communauté des fresqueurs en réalisant sa fresque.

Le CODEV a eu l'occasion, dans le cadre d'une conférence thématique de pouvoir échanger avec un collectif d'acteurs sur le projet Territoires d'expérimentations. Entre agriculture et circuits courts une émulation et des échanges enthousiasmants et inspirant pour le territoire Paris-Saclay.



Document réalisé en interne :
Direction de la communication
et identité territoriale /
service communication

Coordination : Suzie PAAL

Rédaction : services de l'agglomération

Conception graphique :
Marie MARTY



21 rue Jean ROSTAND - 91898 ORSAY CEDEX

01 63 35 60 60

www.paris-saclay.com